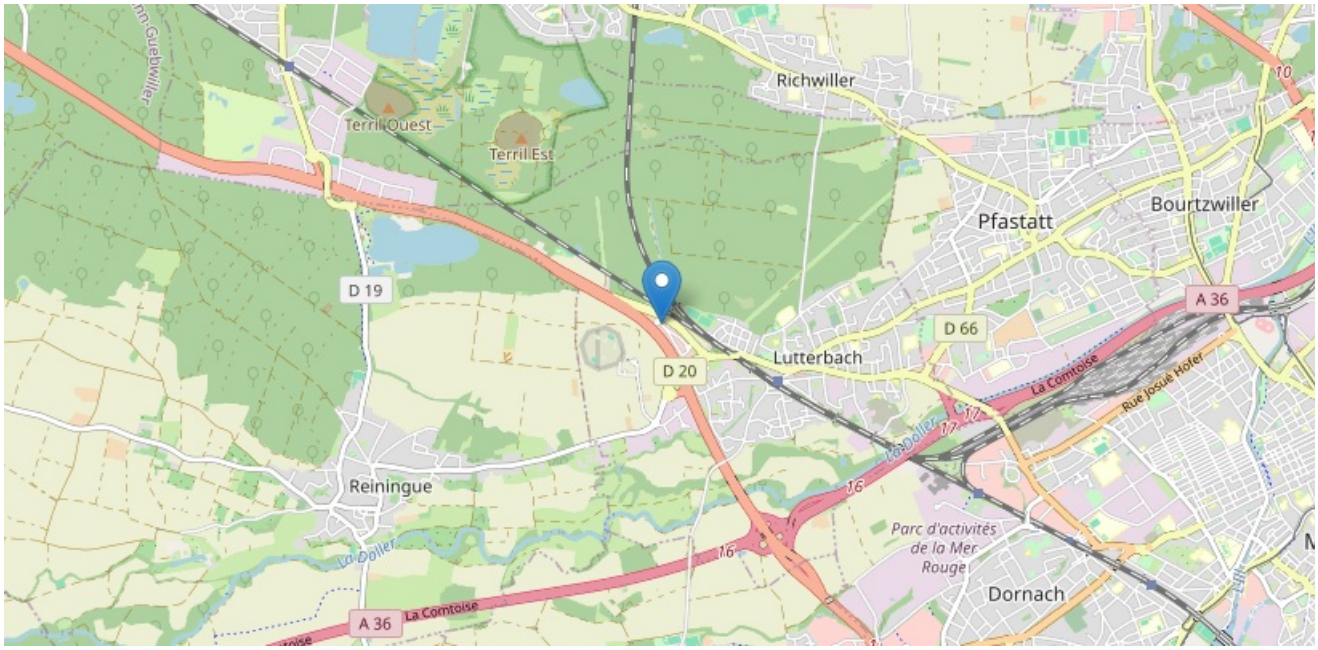
Réflexologie plantaire

Accompagnement (Informer son équipe médico-soignante) **Adultes** **Mieux-être et image de soi** **Mieux-être**



ADRESSE

Cité de l'habitat Rue de Thann, Local n°43
68460 Lutterbach

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

: 06 82 09 75 18

: bonjour@la-maison-rose.fr

http://www.la-maison-rose.fr

STRUCTURE

LA MAISON ROSE
Cité de l'habitat Rue de Thann, Local n°43
68460 Lutterbach

Une ambiance douce et zen vous accueille afin d'instaurer une atmosphère propice à la détente.
“Les pieds… miroir de notre corps.” **La Réflexologie Plantaire** est une pratique de médecine douce alternative.
Elle s' appuie sur une cartographie du corps humain où figure des points réflexes.
Elle apporte une **Harmonisation du corps** ainsi qu' une **Dynamique** pour lui permettre une **meilleure évacuation des toxines**. On renforce le terrain pour un " MIEUX-ÊTRE ".
Je tiens compte de l'aspect global de la personne (physique, mental, émotionnel). La réflexologie plantaire est non invasive et naturelle. Elle libère des endorphines, antalgiques naturels. **Elle ne peut se substituer à un traitement médical ou oncologique.**

Néanmoins cette médecine complémentaire a prouvé son efficacité pour **améliorer le bien-être psychologique et physique des malades atteints de cancer.**.

- Elle régule l' homéostasie de l' organisme
- Elle stimule la circulation du sang et de la lymphe
- Elle atténue les effets secondaires de la chimiothérapie (nausées, perte d' appétit, douleurs....
- Elle ameliore la récupération de l' organisme entre chaque traitement et potentialise son effet.

Mon objectif est d'instaurer un lieu propice à la détente dans un environnement confortable et agréable pour nous deux. Je dispose d'un fauteuil inclinable avec coussin et plaid. J'evite toute perturbation et éclairage violent et je crée une atmosphère relaxante...encens ou gouttes huiles essentielles, musique douce.

Point de vigilance : Cet accompagnement ne fait pas partie du panier des soins oncologiques de support défini par l’Institut National du Cancer (INCA) (soins ayant démontré scientifiquement un impact positif sur l’état de santé des patients). Avant d’y avoir recours, il est important d’en discuter avec votre médecin ou l’équipe soignante afin d’évaluer la pertinence et le bénéfice-risque dans le cadre de votre prise en charge.